

COMMUNIQUÉ

Cours collectifs de natation à la piscine couverte de Sion

Durant les vacances scolaires, des cours collectifs de natation sont organisés à la piscine couverte de Sion. Ceux-ci sont ouverts aux enfants de la 1^e H à 15 ans, de Sion et des environs.

Ces cours sont organisés sur plusieurs matinées, entre 9h et 11h00 (automne) ou 12h (Noël). Suivant l'âge, le niveau et le domicile du participant, nous nous réservons le droit de choisir le groupe et l'heure du cours.

Vacances scolaires d'automne

Dates :

Lundi 23 octobre, mardi 24 octobre, mercredi 25 octobre, jeudi 26 octobre et vendredi 27 octobre 2023

Catégories :

- 1 : Nageur débutant (ne met pas la tête sous l'eau)
- 2 : Nageur moyen (nage dans le petit bassin de 80 cm.)
- 3 : Nageur avancé (nage 20 m. dans le bassin de 2 m.)
- 4 : Plongeon débutant (saute du 1 m. et nage 20 m. dans la grande)

Prix du cours :

Fr. 50.– pour les 5 matinées, y compris entrées à la piscine pour la durée du cours. Les chèques scolaires sédunois sont acceptés.

Renseignements, inscription et paiement directement auprès de la caisse de la piscine couverte, tél. 027 329 63 00. Dernier délai le 10 octobre 2023.

Vacances scolaires de Noël

Dates :

Mardi 26 décembre, mercredi 27 décembre, jeudi 28 décembre, vendredi 29 décembre et samedi 30 décembre 2023

Catégories :

- 1 : Nageur débutant (ne met pas la tête sous l'eau)
- 2 : Nageur moyen (nage dans le petit bassin de 80 cm.)
- 3 : Nageur avancé (nage 20 m. dans le bassin de 2 m.)
- 4 : Plongeon débutant (saute du 1 m. et nage 20 m. dans la grande)
- 5 : Plongeon avancé (plonge du plongoir et nage 20 m. dans la grande)

Prix du cours :

Fr. 50. – pour les 5 matinées, y compris entrées à la piscine pour la durée du cours. Les chèques scolaires séduinois sont acceptés (à apporter à la caisse de la piscine couverte uniquement).

L'inscription est valable dès le paiement du cours.

Une convocation écrite est envoyée à chaque participant avant le début du cours.

Paiement :

1) Par versement bancaire, IBAN : CH93 0900 0000 1077 8894 6. L'inscription sera enregistrée dès le versement effectué.

2) A la caisse de la piscine couverte. L'inscription sera enregistrée dès le versement effectué.

Dernier délai pour le paiement : le 2 décembre 2023. Passé ce délai, les inscriptions seront refusées.

Pour les cours de Noël, les bulletins d'inscription sont disponibles dès le 3 novembre prochain auprès de la caisse de la piscine couverte, du poste de la police municipale, de l'office du tourisme **et uniquement sur rendez-vous** auprès du secrétariat du service des sports, de la jeunesse et des loisirs. Certains élèves recevront les bulletins directement à l'école.

Renseignements auprès de M. Sully Cotter, stagiaire MPC au 027 324 12 63, ainsi qu'auprès du personnel de caisse de la piscine couverte au 027 329 63 00.

D'autres cours collectifs seront organisés durant les vacances scolaires 2023/2024, à Carnaval, Pâques et en juin 2024.

Ville de Sion

Service des sports, de la jeunesse et des loisirs